CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E60560** **VALABLE JUSQU'AU** **05/05/2027**

ÉDITÉ LE 29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Raison sociale : ETABLISSEMENTS BARRAS GILBERT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/05/2021

Capital : 6 688

889 RUE PRINCIPALE
62250 BEUVREQUEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 87B50022

Siret : 339 988 305 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 17476

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001648138/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001648138/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 21 87 68 90 **Fax :** 03 21 87 20 72

Portable :

Responsabilité légale :
BARRAS GUILLAUME GÉRANT / BARRAS MATHIEU CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarl.barras@wanadoo.fr

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 528 036 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	18	05/03/2025
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique		22/04/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	8	21/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		22/04/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 09:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E60560** **VALABLE JUSQU'AU** **05/05/2027**

ÉDITÉ LE **29/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/05/2021
Capital : 6 688

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 87B50022

Siret : **339 988 305 00027**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 17476

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001648138/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001648138/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS BARRAS GILBERT**

889 RUE PRINCIPALE
62250 BEUVREQUEN

Téléphone : 03 21 87 68 90 **Fax :** 03 21 87 20 72
Portable :

Site Internet :
E-mail : sarl.barras@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BARRAS GUILLAUME GÉRANT / BARRAS MATHIEU CO-GÉRANT

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/03/2025
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	22/04/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	30/06/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 09:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.